

MINISTERE DE LA COOPERATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE

ET DE LA COMPTABILITE NATIONALE

RAPPORT DE L'ANALYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE SUR LES DEPENSES DES MENAGES DANS L'AGGLOMERATION DE LOME, 2008

Version d'avril 2009

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	ii
SIGLES ET ABBREVIATIONS	iii
AVANT-PROPOS	iv
RESUME	v
CONCEPTS ET DEFINITIONS	1
CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE REALISATION DE L'ENQUETE SUR LES DEPENSES DES MENAGES EN 2008 DANS L' AGGLOMERATION DE LOME	2
1.1 Contexte et introduction générale du dossier.....	3
1.2 Les enseignements méthodologiques de la conception et de la mise en œuvre de L'EDML 2008.....	4
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES	13
2.1 Caractéristiques de la population et des ménages.....	14
2.2 Typologie et composition des ménages.....	16
2.3 Scolarisation et alphabétisation	17
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES	19
3.1 Caractéristiques et principaux indicateurs d'activité	20
3.2 Caractéristiques et principaux indicateurs du chômage.....	22
3.3 Revenu du travail dans l'emploi principal	24
3.4 Distribution des revenus.....	25
CHAPITRE IV : CONSOMMATION DES MENAGES	26
4.1 La typologie des ménages tenant compte du secteur institutionnel du chef	27
4.2 La consommation des ménages	27
4.3 Inégalité et distribution de la consommation totale des ménages	30
4.4 Coefficients budgétaires	32
(hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)	32
4.5 Lieux d'achat et raison du lieu d'achat.....	33
4.6 Origine des biens de consommation des ménages.....	35
Annexe : Personnel de l'enquête principale sur le dépenses des ménages de Lomé.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Caractéristique de la population.....	15
Tableau 2 : Caractéristiques de ménages et des chefs de ménage.....	15
Tableau 3 : Dernier lieu d'habitat et raison d'immigration des migrants.....	16
Tableau 4 : Répartition des ménages selon la typologie	16
Tableau 5 : Principaux indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation	17
Tableau 6 : Principaux indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation (suite)	18
Tableau 7 : Statut migratoire en pourcentage	18
Tableau 8 : Principaux indicateurs de l'activité	20
Tableau 9 : Taux d'activité suivant le niveau d'instruction des individus.....	21
Tableau 10 : Répartition en (%) des activités selon certaines caractéristiques des individus	21
Tableau 11 : Caractéristiques des emplois selon le secteur institutionnel et la branche d'activité	22
Tableau 12 : Principales caractéristiques des chômeurs BIT	23
Tableau 13 : Principales caractéristiques des chômeurs élargi	24
Tableau 14 : Revenu mensuel moyen (en milliers de F CFA) dans l'emploi suivant certaines caractéristiques des individus	24
Tableau 15 : Revenu mensuel moyen (en milliers de F CFA) par quartile dans l'emploi et le rapport interquartile.....	25
Tableau 16 : Indice d'inégalité de la distribution des revenus dans l'emploi.....	25
Tableau 17 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel de l'activité principal du chef.....	27
Tableau 18 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage	28
Tableau 19 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage	29
Tableau 20 : Consommation annuelle moyenne (en milliers de FCFA) par ménage.....	30
Tableau 21 : Pourcentage des ménages locataires et caractéristiques du loyer mensuel moyen déclaré ou estimé (En F CFA).....	30
Tableau 22 : Consommation annuelle moyenne selon le quartile de la dépense par tête.....	31
Tableau 23 : Principaux indices d'inégalité de la consommation totale par tête des ménages.....	31
Tableau 24 : Structure (en %) de la consommation totale des ménages par fonction	32
Tableau 25 : Coefficients budgétaire (en %) des 10 produits alimentaires les plus souvent consommés	33
Tableau 26 : Principaux lieux d'achat des dépenses de consommation monétaire (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs).....	34
Tableau 27 : Répartition (%) de la consommation monétaire des ménages selon le pays de production.....	35
Tableau 28 : Répartition de la consommation monétaire importée des ménages selon le poste de dépense (en % du montant total de la dépense de consommation monétaire).....	36
Tableau 29 : Consommation monétaire d'origine importée suivant le quintile et le quartile de consommation par tête (en % du montant total)	36

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

BIT : Bureau International du Travail

COICOP : Classification Internationale type des Produits

DGSCN : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale

EBC : Enquête Budget Consommation

EDM : Enquête Dépenses des Ménages

EDML : Enquête Dépenses des Ménages de Lomé

IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

INS : Institut National de la Statistique

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

PED : Pays en Développement

QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien être

SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

ZD : Zone de Dénombrement

AVANT-PROPOS

La Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le rapport de l'enquête principale sur les dépenses des ménages de Lomé.

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), calculé mensuellement et mis à la disposition de la Commission de l'UEMOA, pour un suivi des taux d'inflation dans les différents pays membres a une base qui remonte à 1996 dont tous les acteurs ont admis son vieillissement. Fort de ce constat, il est convenu par les pays membres de la Commission de l'UEMOA de renouveler la base de calcul de cet indice. C'est dans ce cadre que la Commission a financé le projet de rénovation de l'IHPC dans les huit pays membres. Ce projet comprend deux volets : volet prix et volet enquête sur les dépenses des ménages.

Le volet enquête sur les dépenses des ménages comporte deux phases : l'enquête principale et l'enquête complémentaire. L'enquête principale a pour but de déterminer les coefficients de pondération des produits qui entrent dans la consommation des ménages tandis que l'enquête complémentaire permet de déterminer les coefficients saisonniers.

L'enquête principale a porté sur un échantillon de 1008 ménages répartis dans 84 zones de dénombrement couvrant la ville de Lomé et ses banlieues et a duré trois (03) mois

Le présent rapport s'intéresse à l'analyse des résultats de l'enquête principale. Il s'agit d'une analyse descriptive des caractéristiques socio-démographiques, économiques et de la consommation des ménages de Lomé.

RESUME

L'enquête sur les dépenses des ménages a pour objectif principal de déterminer un nouveau jeu des coefficients de pondération de l'IHPC.

La phase principale de cette enquête a permis de déterminer les caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population et des ménages et d'analyser la consommation des ménages.

L'agglomération de Lomé compte environ 1 339 359 personnes en 2008 dont 52,5% de femmes. La taille moyenne des ménages est de 3,5. La structure par âge révèle que 48,3% de la population a moins de 20 ans et 3,1% ont plus de 60 ans. Le taux net de scolarisation à l'école primaire est de 80,2%. Le taux d'alphabétisation en français est égal à 69,9%.

La population en âge de travailler (15 ans et plus) représente 61,4% de la population de Lomé. Le taux d'activité au sens du BIT est 73,7%. Les chômeurs représentent 4,6% de la population en âge de travailler. L'enquête révèle que 85,9% des actifs se trouvent dans le secteur privé informel avec un revenu mensuel moyen de 22 000 FCFA. Le taux de chômage au sens du BIT est de 6,2%. Il augmente avec le niveau d'instruction (le taux de chômage dans la population des actifs du niveau supérieur est de 17,8% contre 3,3% dans la population des actifs non instruits). Le revenu mensuel moyen des travailleurs est de 27 000 FCFA.

La consommation annuelle par ménage (hors auto consommation, cadeaux et loyers imputés) s'élève à 1 749 168 FCFA soit une consommation annuelle par tête de 602 691 FCFA. L'alimentation représente 27,8% de cette consommation. Lorsqu'on considère la consommation annuelle par ménage (y compris l'auto consommation, cadeaux et loyers imputés), les loyers imputés représentent 5,5% et l'auto consommation 0,2%. Le transport représente 12,5% de la consommation annuelle totale par ménage (hors auto consommation, cadeaux et loyers imputés) tandis que la communication, la santé et l'enseignement en représentent respectivement 6,3% ; 3,8% et 2,0%. Les produits les plus consommés respectivement dans l'ordre sont : poissons fumés ou séchés, maïs en grains crus et le riz importé. La grande partie des achats s'effectue au marché. La plupart des biens consommés sont des produits locaux ou proviennent des pays non africains.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Les définitions suivantes des différents concepts utilisés permettent de mieux appréhender le commentaire des données de l'enquête.

Natifs : est natif, tout individu né dans l'agglomération de Lomé et résidant au moment de l'enquête

Migrants : est migrant, tout individu résident dans l'agglomération de Lomé et né en dehors de cette agglomération

Population en âge de travailler : selon chaque pays, une limite d'âge minimum est définie pour caractériser cette frange de la population. Au sens de notre enquête, la limite est fixée à 15 ans.

Chômeur : au sens du Bureau International du Travail (B.I.T), est chômeur toute personne ayant une formation ou un diplôme requis, n'ayant pas ou plus d'emploi pendant la période de référence, à la recherche effective d'un emploi et qui est disponible. Dans nos analyses, nous les caractérisons de chômage strict ou de chômeurs BIT.

Chômeur découragé : c'est une personne qui n'a pas travaillé au cours de la période de référence, qui souhaite travailler, mais qui n'a pas cherché d'emploi au cours de ladite période, soit parce qu'elle n'avait pas de qualification, soit parce qu'elle ne savait pas chercher, soit enfin parce qu'elle pense qu'il n'y a pas d'emploi pour elle.

Population active : c'est une fraction de la population en âge de travailler. Elle comprend toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus, qui soit, ont occupé un emploi, soit, ont été au chômage (au sens du B.I.T.), au cours de la période de référence (7 ou 30 derniers jours).

Population active occupée : elle caractérise la main d'œuvre du moment. Dans le cas de l'EDML, il s'agit des personnes ayant travaillé au moins une heure pendant les 7 jours précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Population inactive : au sens strict (sens du BIT), elle est composée des inactifs (élèves, étudiants, handicapés, etc.) et des chômeurs découragés. Mais au sens élargi, les chômeurs découragés sont classés dans la population active.

Taux d'activité : c'est le rapport de la population active à la population en âge de travailler. Le taux est strict lorsqu'on se conforme à la définition du BIT. Le taux est élargi lorsque les chômeurs découragés sont inclus à la population active. Dans tous les cas, ce sont des observations du moment.

Taux de chômage : il est le rapport de la population active en recherche d'emploi ou en situation de chômage à la population active totale. Nous parlerons du taux strict ou élargi de chômage selon le type de chômage.

CHAPITRE I : CADRE GENERAL DE REALISATION DE L'ENQUETE SUR LES DEPENSES DES MENAGES EN 2008 DANS L'AGGLOMERATION DE LOME

1.1 Contexte et introduction générale du dossier

L'un des objectifs du traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est d'assurer la convergence des politiques économiques dans ses Etats membres. L'Union a institué un mécanisme de surveillance multilatérale. Le taux d'inflation qui est un indicateur parmi les critères de premier rang est suivi de façon rigoureuse depuis 1998, suite à la mise en place d'un indice harmonisé de prix à la consommation (IHPC) dans les Etats membres¹. La production mensuelle de l'IHPC mis à la disposition de la Commission de l'UEMOA est un résultat positif et fort apprécié par rapport à la situation statistique antérieure des différents Etats membres. Toutefois, cet indicateur est calculé sur une année de base de 1996 dont tous les acteurs ont admis son vieillissement.

Le panier des biens et services et les coefficients de pondération de cet indice sont obtenus à partir d'une enquête sur les dépenses des ménages (de type enquête budget consommation, EBC), réalisée de façon simultanée dans les principales agglomérations des pays membres. Les prix de base de l'indice sont aussi calculés à partir des prix des biens et services collectés tout au long de l'année 1996. Le même dispositif a été mis en place plus tard en 2002 en Guinée Bissau après son adhésion à l'UEMOA. Des questions se posent sur la qualité de cet indice et sur le dispositif de son calcul. En effet, le dispositif actuel n'a pas prévu un suivi particulier des produits saisonniers. Par ailleurs, le champ des biens et services de consommation des ménages a connu des évolutions depuis 1996, dont il faudra désormais tenir compte dans le calcul de l'IHPC. En somme, depuis lors la structure des dépenses des ménages n'a-t-elle pas été fortement modifiée ?

D'après les conclusions d'une mission circulaire effectuée en 2005 par des consultants internationaux à la demande de la Commission de l'UEMOA, dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité du dispositif de surveillance multilatérale, les instituts nationaux de statistique (INS) ont tous admis que l'EDM de 1996 a été une bonne enquête qui a répondu à ses objectifs. La méthodologie utilisée a été jugée tout à fait appropriée. Cette méthodologie a aussi été reconduite en partie lors de la réalisation de la phase 3 de l'enquête 123 en 2001-2002. Cependant, certaines difficultés sont apparues localement dans sa mise en œuvre. Elles concernent la cartographie, le plan de sondage, l'organisation de la collecte, le logiciel de traitement, le moyens de transport, l'adaptation des questionnaires notamment le plan de sondage non stratifié dans certains pays. Après 1996, plusieurs pays ont réalisé d'autres enquêtes auprès des ménages qui n'ont pas eu forcément les mêmes objectifs que l'EDM 1996. Et quand tel est le cas, des comparaisons de structure de consommation n'ont pas été étudiées.

Fort du constat des INS selon lequel l'IHPC fait partie de leurs principaux produits statistiques mais dont ils sont conscients du vieillissement de l'année de base et de la vétusté du panier des biens et services dont les prix sont suivis, la réalisation d'une nouvelle enquête sur les dépenses des ménages s'avère alors indispensable. A cet effet, les INS ont fait les recommandations suivantes :

a) Reconduire globalement la méthodologie de 1996 :

- reprendre les principes de 1996 en matière de plan de sondage en améliorant et systématisant la stratification pour le tirage des unités primaires ;
- reconduire la méthodologie de 1996, reprise pour l'essentiel lors de la réalisation de la phase 3 de l'enquête 123 ;
- utiliser la nomenclature COICOP la plus récente comme référence pour établir la mise à jour de la liste des consommations ;
- étendre la collecte sur une année entière ;
- étendre la couverture de l'enquête.

b) Reconduire l'organisation mise en place en 1996 ;

c) Mieux associer le service chargé de l'IHPC aux travaux de l'enquête.

Etant donné qu'AFRISTAT a déjà effectué une évaluation de la phase 3 de l'enquête 1-2-3, des améliorations méthodologiques sont alors proposées pour cette EDML. Il est également important de souligner que l'extension de l'enquête dans le temps et dans l'espace n'a pas été entièrement résolue dans le cadre de la rénovation actuelle de l'IHPC, compte tenu des coûts.

¹ La Guinée Bissau Calcule l'IHPC depuis 2002.

Dans le cadre des travaux relatifs aux volets enquêtes (principale et complémentaire), une mission d'appui s'est déroulée du 03 au 07 décembre 2007 à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), à Lomé, cette mission conduite par l'Expert en analyse de la pauvreté d'AFRISTAT a permis de définir de commun accord avec l'équipe technique du volet enquête une méthode de mise à jour des données cartographiques. Ainsi, une mise à jour cartographique a été réalisée en vue de constituer la base de sondage des Unités Primaires qui seront tirées pour les deux enquêtes.

Les résultats attendus de cette enquête principale sont :

- Disposition d'un nouveau jeu de coefficients de pondération des IHPC ;
- Définition d'un nouveau panier des biens et services dont les prix seront suivis ;
- Analyse de la consommation des ménages ;
- Révision des coefficients de pondération des autres variétés de produits alimentaires et non alimentaires fréquemment achetés par les ménages.

1.2 Les enseignements méthodologiques de la conception et de la mise en œuvre de L'EDML 2008

1.2.1 Présentation de l'enquête

Dans le cadre de cette enquête, les huit pays membres de l'UEMOA ont réalisé simultanément une enquête principale auprès des ménages sur trois (3) mois, suivie d'une enquête complémentaire sur neuf (9) mois dans leur principale agglomération respective à savoir Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bissau (Guinée Bissau), Bamako (Mali), Niamey (Niger), Dakar (Sénégal) et Lomé (Togo). Parallèlement une collecte des prix sur une période de 18 mois à compter de janvier 2008 a eu lieu dans ces agglomérations en vue du calcul des prix de base.

L'objectif général de l'enquête principale est d'améliorer la qualité de l'IHPC produit par les Etats membres de l'UEMOA. Les objectifs spécifiques sont :

- déterminer un nouveau jeu de coefficients de pondération des IHPC ;
- actualiser le panier des biens et services dont les prix seront suivis ;
- analyser la consommation des ménages.

1.2.2 Organisation générale de l'enquête

Pendant l'enquête principale, un effectif total de 1008 ménages doit être enquêté. Ces 1008 ménages ont été répartis dans 84 zones d'enquête (ou Unités Primaires de sondage, UP), à raison de 12 ménages par zone. La collecte s'est déroulée en quatre vagues successives de 18 jours. La collecte des données a nécessité au total 28 enquêteurs, 7 contrôleurs et 2 superviseurs. Les 28 enquêteurs et les 7 contrôleurs ont été recrutés et formés.

1.2.3 Présentation technique

La DGSCN a mobilisé dans le cadre de cette enquête :

Pour le personnel permanent :

- 1 responsable enquête ;
- 1 statisticien d'enquête ;
- 1 statisticien chargé d'étude ;
- 2 cadres cartographes ;
- 1 cadre informaticien ;
- 1 responsable de la saisie ;

Pour le personnel temporaire recruté :

- Sept (07) contrôleurs de collecte ;
- Vingt huit (28) enquêteurs ;
- Huit (08) agents de saisie ;
- Quatre (04) agents de traitement.
- Six (06) cartographes

1.2.4 Echantillonnage

1.2.4.1 Mise à jour des bases de sondage

a. Mise à jour de la cartographie de Lomé

Les travaux cartographiques proprement dits ont commencé avec la mission d'appui d'AFRISTAT, menée par l'Expert en analyse de la pauvreté. Au cours de la mission, la méthodologie de mise à jour de la cartographie et les critères de stratification des zones de dénombrement ont été définis.

i. Clarification du champ géographique de l'enquête

Les préoccupations préalables à cet exercice ont concerné le consensus autour de la définition du champ géographique des différentes enquêtes.

Dans l'esprit de l'enquête sur les dépenses auprès des ménages de 1996 (UEMOA 1996), le champ géographique de l'enquête est constitué de la commune de Lomé et de ces zones périphériques, y compris les extensions spatiales récentes. Ce champ ne prend en compte que les zones du milieu urbain.

ii. Démarche de la mise à jour cartographique

Cette activité s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

Etape 1 : Identification de la base de sondage

La base de sondage est celle retenue pour l'enquête QUIBB 2006. Elle comporte au total 855 zones de dénombrement (ZD) réparties comme illustré dans le tableau N°1, entre la commune de Lomé (78%) et les cités périphériques de Lomé (22%). Cette base de sondage provient de l'actualisation cartographique qui avait été faite en 1997 à partir des données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1981.

Les données du tableau N°1 donnent une idée de la répartition spatiale des unités primaires de sondage dans le champ géographique de l'enquête en 1997. Toutefois, il semble que les cités périphériques de Lomé ont connu une sensible extension géographique ces dernières années. De même, il semble que certaines ZD aient connu un accroissement de leur population. Il importe donc d'actualiser ce tableau avec ces informations afin de garantir une bonne représentativité de l'échantillon.

Tableau N°1 : Structure de la base de sondage initiale (mise à jour cartographique de 1997) utilisée pour le QUIBB 2006

Régions	Arrondissements Périphéries	Nombre de ZD	% de ZD	Effectifs de population
Lomé	Arrondissement 1	29	4,5	27 486
	Arrondissement 2	214	33,2	209 008
	Arrondissement 3	165	25,6	160 254
	Arrondissement 4	53	8,2	52 977
	Arrondissement 5	183	28,4	185 523
	Total Lomé	644	100,0	635 248
Périphérie	Aflao*	47	22,3	48 100
	Agoe*	91	43,1	88 407
	Baguida*	50	23,7	47 139
	Amoutivé Atiegou*	7	3,3	6 848
	Amoutive Kelegougan*	16	7,6	14 852
	Total périphérie	211	100,0	205 346
Total		855	100,0	840 594

Source : DGSCN

(*) : Zones ayant connu une extension spatiale assez sensible ces dernières années. Il importe d'y procéder à une mise à jour cartographique.

Pour le tirage de l'échantillon de ménages, l'enquête QUIBB 2006 avait retenu la base de sondage actualisée de 1997 sans avoir procédé à une mise à jour des unités primaires de sondage (grappes). Cela laisse planer un doute sur l'exhaustivité de cette base de sondage et il convenait donc d'y remédier.

Etape 2 : Procédure de mise à jour des ZD

L'opération de mise à jour cartographique a démarré suite à l'examen des données mises à la disposition de la mission d'AFRISTAT (mission qui s'est tenue du 03 au 07 décembre 2007) par la DGSCN. Le traitement de ces informations a permis de constater qu'entre 1997 et 2006, une explosion démographique a eu lieu dans le 5^{ème} arrondissement (+21%) et surtout dans les quartiers périphériques de Lomé (+25%). Dans les autres arrondissements la croissance démographique est faible, inférieure à 10%. On enregistre même un dépeuplement dans les quartiers du 1^{er} arrondissement.

Ce traitement a permis de mieux définir les termes de référence (TDR) des cartographes, résumés comme suit :

- partir du croquis cartographique de base pour démarrer les travaux de la mise à jour ;
- valider les nouvelles limites et compositions (nombre d'îlots, de concessions, découpage, repérage) des anciennes ZD (existant depuis 1997). A ce niveau, l'essentiel du travail des cartographes a été de redéfinir les nouvelles caractéristiques des ZD (disposition, nombre d'îlots, nombre de concessions), d'envisager éventuellement leurs regroupements ou leurs segmentations. L'analyse de la distribution statistique des effectifs de populations projetées par ZD dans les principaux quartiers confirme la nécessité de revoir les informations relatives aux quartiers périphériques (Amoutive, Baguida, Doulassame, Zone portuaire). En effet, dans les ZD de ces quartiers, le rapport effectif maximum de la ZD sur effectif minimum est supérieur à 2 et inférieur à 5 sauf à Amoutive. Or Selon certains auteurs (BLAIZEAU et DUBOIS (1989)², SCOTT (1970)³), le rapport entre la taille maximale et la taille minimale des ZD doit être inférieur à 5 pour considérer qu'elles sont de taille plus ou moins homogène;

² Connaître les conditions de vie des ménages dans les pays en développement, Tome 2 : Collecter les informations, Ministère de la Coopération et du développement, juin 1989, Didier BLAIZEAU, Jean-Luc DUBOIS

³ The methodology of household budget survey in Africa – Thèse de Doctorat, University of Ghana – Legon – 488 p Multigr

- identifier les nouvelles ZD dans les extensions des quartiers périphériques ainsi que leurs principales caractéristiques. Dans ce cadre, en plus de recenser les ZD et de procéder à leur cartographie par îlots, il a été demandé aux cartographes de recueillir des informations permettant d'estimer leurs effectifs de population. Il leur a donc été demandé au cours de leur progression :
 - d'identifier 3 ou 4 ZD réparties sur le champ géographique couvert ;
 - dans ces ZD, dénombrer tous les îlots ;
 - dans les îlots ainsi dénombrés, compter systématiquement le nombre total de concessions ;
 - dans chacune des concessions identifiées, faire l'inventaire de tous les ménages.

Toutes ces orientations qui constituent les TDR de leur mission ont été exécutées par des agents cartographes de la DGSCN en collaboration avec des membres de l'équipe technique. Dans ce cadre, les cartographes ont imprimé les cartes de base des quartiers périphériques. Ils ont enrichi ces cartes avec les extensions constatées sur le terrain, suite à la phase de reconnaissance spatiale.

De même, ils ont actualisé les informations sur des ZD qui avaient été grossièrement définies en 1997 et qui aujourd'hui se sont beaucoup densifiées et mieux urbanisées. L'identification des îlots s'est faite parallèlement avec celle des ZD. Pour ces ZD, on a créé une nouvelle colonne, comportant le nouveau code ZD faisant le lien avec la ZD source (de la base de sondage initiale). Toutes les nouvelles ZD recensées dans les extensions spatiales des quartiers périphériques ont fait l'objet dans la base de sondage de travail, d'un nouvel enregistrement. L'estimation de la population de ces ZD est présentée au niveau de l'étape 3.

Etape 3 : Estimation de la population des ZD dans les extensions spatiales des quartiers périphériques

En vue de faciliter l'estimation de la population dans les nouvelles ZD ainsi identifiées, les cartographes ont procédé au dénombrement complet des concessions de 3 à 4 îlots de quelques ZD de la zone d'extension qu'ils ont parcourues.

L'estimation de la population dans les ZD identifiées dans les extensions spatiales des quartiers périphériques s'est faite sur la base des informations suivantes :

- le nombre total de ZD identifiées (z) ;
- le nombre moyen d'îlots (x) dans une ZD donnée qui a été identifiée ;
- le nombre moyen de concessions dans un îlot (h) ;
- le nombre moyen de ménage dans une concession (m) ;
- la taille moyenne des ménages (t) dans les quartiers périphériques ou dans Lomé commune.

L'information sur le nombre moyen de concessions dans un îlot s'est affinée avec les informations venant du terrain, fournies par les cartographes ainsi qu'avec celles provenant du fichier individus du QUIBB 2006. A partir de l'information sur la taille moyenne des ménages (4,2 individus par ménage) estimée à partir des données du fichier individus du QUIBB 2006, on a estimé comme suit la population totale de la nouvelle ZDi qui a été identifiée :

$$EFFPOPi = xi*hi*mi*t$$

Cet exercice a permis d'avoir une estimation plus ou moins vraisemblable de l'effectif de la population dans chacune des nouvelles ZD identifiées dans les quartiers à la périphérie de Lomé.

Pour le bon déroulement des travaux de la mise à jour cartographique des consignes particulières ont été données aux agents cartographes en complément des recommandations du manuel de dénombrement. Les suggestions suivantes leur ont été faites :

Par rapport à la numérotation des anciennes ZD qui ont connu des modifications :

Si l'ancienne ZD avait le code source xx et qu'à l'évaluation aujourd'hui, on constate qu'une telle ZD mérite d'être segmentée en plusieurs, trois par exemple, il conviendra alors d'adopter la nouvelle numérotation suivante :

- xxA
- xxB
- xxC

Cette façon de procéder informe que c'est l'ancienne ZD xx qui a été segmentée en trois nouvelles ZD de taille plus ou moins homogène.

Par rapport aux nouvelles ZD

La numérotation doit être séquentielle à l'intérieur de chaque nouvelle ZD identifiée.

Pour la base de sondage actualisée qui est obtenue au terme des travaux de mise à jour cartographique, une nouvelle numérotation des ZD est proposée et permet au besoin de faire la liaison avec les codes ZD source, c'est-à-dire de la base de sondage initiale de 1997.

Afin de s'assurer de la qualité de la base de sondage ainsi constituée, il a fallu vérifier que les numéros des ZD ne comportent pas de doublons ou d'erreurs. Une fois cette vérification faite, on a pu supposer qu'on dispose d'une base de sondage actualisée et plus ou moins exhaustive pour le milieu urbain de Lomé (Lomé commune et sa périphérie).

La base de sondage comportant toutes les estimations faites figure dans un fichier sous tableur (Excel). Cette base a été renseignée conformément aux orientations données plus haut.

Les travaux cartographiques qui ont commencé le 05 décembre 2007 pour finir le 04 janvier 2008 ont permis de créer 326 zones de dénombrement (y compris extension et segmentation). Durant cette période, les six agents cartographes recrutés pour cette opération ont procédé à une mise à jour cartographique des zones de dénombrement de la périphérie de Lomé à savoir : Agoè, Aflao, Amoutivé (Atiégo et Kélégougan) et Baguida. Il faut rappeler que cette mise à jour a consisté à segmenter des ZD de grande taille et à en créer d'autres dans les extensions de la périphérie. A partir de la base de sondage actualisée, l'équipe technique a utilisé le logiciel "TIRAGE 1.0" de Julien AMEGANDJIN pour tirer les 84 ZD retenues dont 44 dans Lomé commune et 40 dans la périphérie.

Tableau N°2 : Répartition des zones de dénombrement avant et après l'opération de mise à jour cartographique entre Lomé commune et les périphéries

	Avant		Après	
Milieus	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Lomé	667	78	667	56
Périphérie	188	22	514	44
Ensemble	855	100,0	1181	100,0

b. Critères de stratification

Quel que soit le niveau de sondage considéré, la recherche de critère de stratification est soumise à deux règles simples mais incontournables : la pertinence et le coût.

Chaque critère doit être pertinent, c'est-à-dire qu'il doit être corrélé aux principales variables de l'étude et conduire à un découpage aisé du champ en sous populations plus ou moins homogènes. Pour cela, on devrait en principe pouvoir se référer aux informations fournies par des enquêtes plus récentes. Malheureusement, la base de sondage du QUIBB 2006, n'était en toute rigueur pas exhaustive pour servir dans cet exercice.

Par ailleurs, l'information à recueillir sur les critères de stratification doit être simple et facilement contrôlable. La collecte doit être exécutée dans des délais aussi brefs que possibles et à un moindre coût.

La vétusté de la base de sondage ainsi que l'absence d'informations plus ou moins corrélées avec le niveau de vie des ménages sur l'ensemble du champ de l'étude, a conduit à retenir uniquement une stratification géographique comme pertinente. On a distingué donc deux (2) strates :

- La commune de Lomé (Lomé) ;
- Les cités dans la périphérie de Lomé (Golfe).

c. Dénombrement

A partir de la base de sondage actualisée, l'équipe technique a utilisé le logiciel "TIRAGE 1.0" de Julien AMEGANDJIN pour tirer les 84 ZD retenues dont 44 dans Lomé commune et 40 dans la périphérie. Ce tirage a permis d'avoir un échantillon de 84 zones de dénombrement qui couvrent toute la ville de Lomé.

La formation pour le dénombrement a commencé le 09 janvier 2008 et s'est achevée le 15 janvier 2008. Vingt huit agents de dénombrement, sept cartographes et sept contrôleurs ont été recrutés pour cette opération. Sept équipes ont été constituées, il fallait donc un cartographe par équipe, ce qui fait qu'on a recruté en plus des cinq restants après licenciement d'un, deux cartographes supplémentaires. Ainsi, chaque équipe comportait en son sein quatre agents de dénombrement, un cartographe et un contrôleur. Les équipes ont été déployées sur le terrain le 18 janvier 2008. Chaque équipe a travaillé dans 12 ZD, ce qui couvre les 84 ZD. Durant la période de dénombrement, un communiqué signé par le Ministre de tutelle est passé chaque jour sur les différentes chaînes de télévision, radio et dans la presse.

d. Saisie des données du dénombrement

La saisie du dénombrement a duré deux semaines. Six agents de saisie ont été retenus pour l'opération. L'équipe technique de la DGSCN a développé une application sous EPIDATA pour la saisie des données. La saisie de ces données a démarré le jeudi 14 février 2008 pour finir le mercredi 27 février 2008.

1.2.4.2 Tirage des échantillons

Au second degré 35 ménages ont été tirés dans chacune des 84 ZD : à savoir 12 pour l'enquête principale, 6 pour la première enquête complémentaire, 6 pour la deuxième, 6 pour la troisième et 5 pour les cas de remplacement pour les deux types d'enquête.

Suite au tirage des ménages, l'équipe technique a disposé des informations suivantes :

- L'échantillon-maître des 2520 ménages ;
- L'échantillon des 1008 ménages à enquêter dans l'enquête principale ;
- L'échantillon des 420 ménages de remplacement dans lequel se feront les remplacements aussi bien pour l'enquête principale que pour l'enquête complémentaire ;
- L'échantillon des 1512 ménages à enquêter lors de l'enquête complémentaire.

1.2.5 Collecte des données

1.2.5.1 Méthodologie de collecte des données et des prix

Les travaux de terrain sont organisés par équipe. Pendant l'enquête principale, une équipe est composée d'un contrôleur et de 4 agents enquêteurs. La charge de travail d'un enquêteur est de 9 ménages par vague de 18 jours. Ce qui permet de relever sur les questionnaires les dépenses quotidiennes des ménages pendant 15 jours par le biais des carnets de compte remis aux ménages à cet effet. L'agent enquêteur a travaillé dans 3 grappes qui lui sont confiées pour la période de l'enquête principale. Au total, il y a eu 4 vagues de collecte pendant cette phase. Il a fallu ajouter 3 jours supplémentaires à chaque vague pour le bouclage de la collecte et le repos des agents enquêteurs. Ainsi, la collecte de l'enquête principale aura duré 3 mois.

Le tableau suivant présente le calendrier de travail d'un enquêteur pendant une vague de collecte des données de l'enquête principale.

Tableau : Schéma général de visites par un enquêteur au cours d'une vague de collecte de données

NUMERO de VISITE	JOUR	UP1	UP2	UP3
Visite 1	01	A1, A2, A3		
	02		B1, B2, B3	
	03			C1, C2, C3
Visite 2	04	A1, A2, A3		
	05		B1, B2, B3	
	06			C1, C2, C3
Visite 3	07	A1, A2, A3		
	08		B1, B2, B3	
	09			C1, C2, C3
Visite 4	10	A1, A2, A3		
	11		B1, B2, B3	
	12			C1, C2, C3
Visite 5	13	A1, A2, A3		
	14		B1, B2, B3	
	15			C1, C2, C3
Visite 6	16	A1, A2, A3		
	17		B1, B2, B3	

NUMERO de VISITE	JOUR	UP1	UP2	UP3
	18			C1, C2, C3

1.2.5.2 Organisation de la collecte

a. La visite préliminaire pour la première vague et démarrage de la collecte

La visite préliminaire a eu lieu les 08 et 09 mars 2008. L'enquête principale a démarré le 10 mars 2008 pour la première vague et s'est achevée le 31 mars 2008.

Taux de réponse

Taux de réponses des ménages au niveau de la 1ère vague

	Fréquence	Pourcentage
Réponses	244	96,8
Non réponses	8	3,2
Total	252	100

b. Deuxième vague

Les visites préliminaires pour la seconde vague ont commencé le 28 mars 2008 pour finir le 31 mars 2008. La collecte des données pour la seconde vague a commencé le jeudi 03 avril 2008 et s'est achevée le 23 avril 2008.

Tout comme à la première vague nous avons enregistré le même taux de réponse

Taux de réponse

Taux de réponses des ménages au niveau de la 2ème vague

	Fréquence	Pourcentage
Réponses	244	96,8
Non réponses ⁴	8	3,2
Total	252	100

c. Troisième vague

Les visites préliminaires pour la troisième vague ont commencé le 20 avril 2008 pour finir le 23 avril 2008. La collecte des données pour la troisième vague a commencé le jeudi 24 avril 2008 et s'est achevée le 11 mai 2008.

Taux de réponses des ménages au niveau de la 3^{ème} vague

	Fréquence	Pourcentage
Réponses	251	99,6
Non réponses	1	0,4
Total	252	100

d. Quatrième vague

Les visites préliminaires pour la quatrième vague ont commencé le 07 mai 2008 pour finir le 09 mai 2008. La collecte des données pour la quatrième vague a commencé le 12 mai 2008 et s'est achevée le 29 mai 2008.

Taux de réponses des ménages au niveau de la 4^{ème} vague

	Fréquence	Pourcentage
--	-----------	-------------

⁴ Non réponses : il s'agit des ménages qui ont refusé de continuer l'enquête quel que soit la raison après la deuxième visite

Réponses	251	99,6
Non réponses	1	0,4
Total	252	100

1.2.5.3 Principaux supports de collecte

Les manuels des agents enquêteurs et des contrôleurs et les questionnaires ont permis de réaliser la collecte auprès des ménages.

1.2.5.4 Déroulement des opérations

1.2.5.4.1 Sensibilisation

La sensibilisation a commencé avec l'opération de dénombrement, une note signée par le ministre de tutelle est passée à la presse, sur quatre chaînes de télévision et deux stations radios. Au même moment des affiches publicitaires comportant la note du Ministre ont été confectionnées et affichées dans les différentes ZD retenues pour les enquêtes. Les chefs quartiers des différentes zones de dénombrement étaient chargés de faire gongonner dans leur différents quartiers afin d'avertir les ménages du passage des agents de collecte en somme, les canaux utilisés pour la campagne de sensibilisation sur le projet d'enquête au Togo sont :

- Communiqué à la radio (plusieurs chaînes)
- Communiqué à la télévision
- Communiqué de presse
- Distribution d'articles de publicité (tricots et sceaux)
- Sensibilisation de proximité (faire recours aux messagers populaires)
- Affiches

1.2.5.4.2 Recrutement et formation du personnel

La formation des contrôleurs pour l'enquête principale a débuté le 07 février pour une semaine, les contrôleurs ont appuyé l'équipe technique pour la formation des agents de collecte qui a duré trois semaines (du 18 février au 07 mars). Cette formation a été appuyée par une mission de l'Expert en analyse de la pauvreté d'Afristat, mission effectuée du 18 au 22 février 2008. Il est à noter que c'est la même équipe qui a fait le dénombrement.

Pour chaque vague, 252 ménages doivent être enquêtés et ces ménages sont répartis en 36 ménages dans chacune des 7 équipes. Pour chaque vague, une équipe comprenant, un contrôleur et 4 agents de collecte doit travailler dans trois (03) ZD. Chaque agent de collecte, a eu à sa charge 09 ménages qu'il a enquêtés.

1.2.6 Organisation du traitement informatique

Le masque de saisie a été adapté, les agents de saisie ont été recrutés, leur formation a commencé le mercredi 30 avril 2008 et s'est achevée le mercredi 07 mai 2008. Les outils de formations ont été :

- le questionnaire de l'enquête principale
- le manuel de saisie
- la fiche de correction de la saisie

Durant la formation, les agents ont été instruits sur les trente modules du questionnaire.

La saisie proprement dite a démarré le jeudi 08 mai 2008 et s'est achevée le 27 juin 2008

Après trois (3) semaines de collecte des données auprès des ménages de Lomé, l'adaptation du masque de saisie a commencé.

L'adaptation du masque de saisie a débuté le 1er Avril 2008. L'informaticien développeur, appuyé par quatre (4) agents de traitement recrutés, ont finalisé le masque et le manuel en vue de préparer la formation des agents de saisie. Cette formation de huit (8) jours (30 avril au 7 mai 2008) à laquelle ont participé huit (8) agents de saisie répartis en deux équipes, est assurée par l'équipe d'encadrement. Afin de faciliter la saisie et de réduire les éventuelles erreurs, l'équipe de traitement s'est chargée de procéder à un dernier contrôle des questionnaires avant leur passage à la saisie. La saisie proprement dite des quatre vagues de l'enquête principale a commencé le 8 mai 2008 et a pris fin le 27 juin 2008.

1.2.7 Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours des travaux sont :

- Le refus catégorique de certains ménages tirés pour faire l'enquête malgré toutes les négociations ;
- La réticence des ménages pour continuer l'enquête après quelques jours, compte tenu du temps qu'il faut passer dans les ménages (deux semaines) ;
- Les ménages individuels sont très indisponibles pour la plupart du temps de l'enquête ce qui pose le problème de la collecte des dépenses quotidiennes ;
- Indisponibilité ou refus de certains membres éligibles des ménages tirés, d'où difficulté d'avoir leurs dépenses quotidiennes entraînant leur abandon au sein du ménage ;
- Les rendez-vous non tenus de la part des enquêtés amènent les agents enquêteurs à effectuer régulièrement des dépenses supplémentaires (dépenses pour le téléphone pour atteindre lesdits enquêtés);
- Compte tenu des refus et de l'indisponibilité des ménages (surtout individuels) constatés en début d'enquête, il a été effectué beaucoup de remplacements, épuisant la liste des cinq ménages de remplacement prévus pour les deux enquêtes (principale et complémentaire) pour chaque ZD.
- Par ailleurs, la saisie des données a été retardée par le processus d'acquisition du matériel. Ce qui fait que la saisie des données n'a pas commencé comme convenu à la fin de la première vague mais plutôt à la fin de la troisième. Nous comptons rattraper ce retard.

Au cours de la saisie, quelques problèmes ont été rencontrés dont les principaux sont :

- ❖ Existence de certains produits pour lesquels il a été difficile d'affecter un code : C'est par exemple :

- Calaba → 061129
- Pure water / Eau glacée pris à la maison → 012212
- Pure water / Eau glacée pris dans un bar → 111109
- Cure dent → 121329
- Insecte ou chenille → 011265
- Serpent reptile → 011266
- Gibier → 011267
- Poisson frit → 011339.
- Mauvaise affectation de codes produits aux modules CQ 07 à CQ 30 : Il arrive parfois que certains produits soient renseignés dans des modules non indiqués ; ce qui nécessite un report au niveau du module correspondant, posant ainsi un problème de période de référence et de fréquence de renouvellement.
- Difficulté de corriger certaines omissions : certaines informations ne sont pas renseignées par les agents de collecte.
- Codes erronés : il a été identifié, surtout au niveau du CQ 06, plusieurs erreurs sur les codes des produits.
- Erreurs de calcul des totaux : ces erreurs sont le plus souvent constaté ; ce qui retarde la saisie, par la reprise de ces calculs.
- Existence de certains produits dont les codes ne figurent au préalable dans les modules CQ07 à CQ30.
- Erreur sur les dates de référence.

1.2.8 Evaluation de la qualité des données

Des missions de supervision ont eu lieu tout au long de la collecte et ont permis d'assurer la qualité des données.

1.2.9 Résultats obtenus

Au terme de l'enquête principale, 1003 ménages ont été enquêtés sur les 1008 initialement prévus. Avec l'apurement, 978 ont été retenus pour l'analyse soit un taux de 97%. Les principaux indicateurs se trouvent dans les chapitres suivants

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

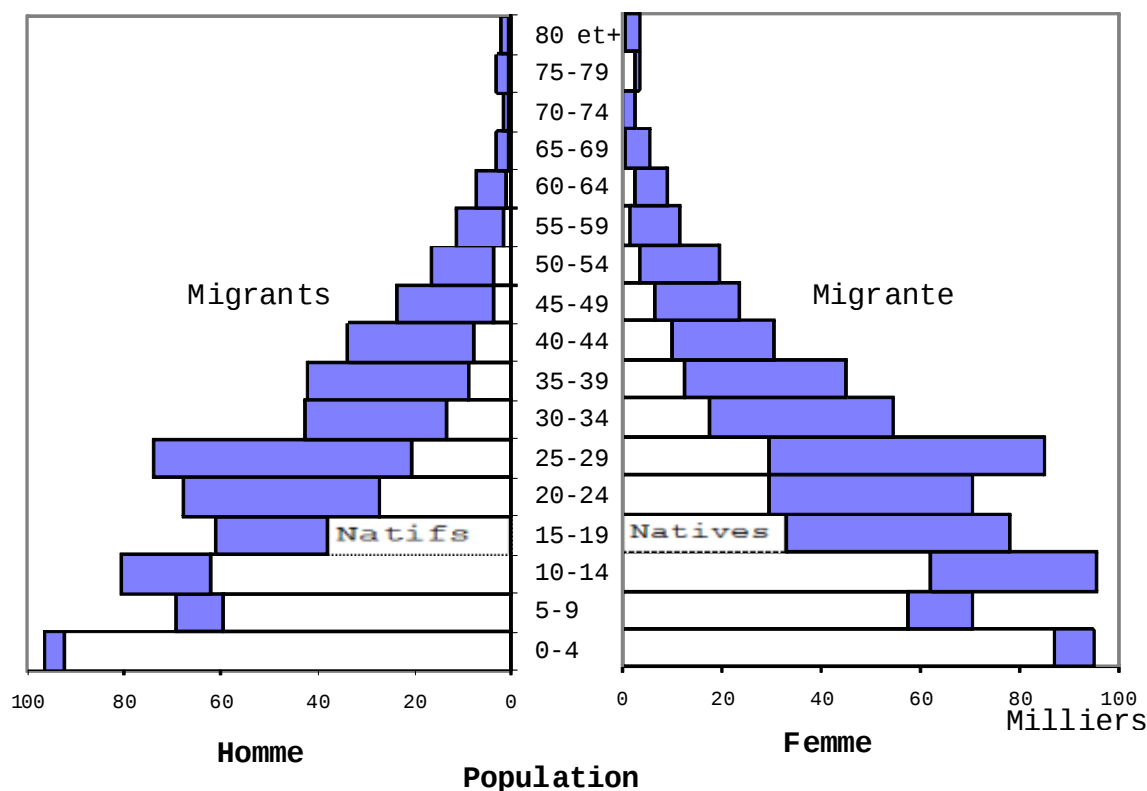
2.1 Caractéristiques de la population et des ménages

Les caractéristiques de la population se rapportent essentiellement aux différents groupes d'âge et au sexe. La distribution par âge de la population présente une prépondérance des jeunes. On remarque à cet effet que 48,3% de la population a moins de 20 ans (dont 36,7% chez les natifs et 11,6% pour les migrants) et seulement 3,1% ont dépassé 60 ans.

2.1.1 Structure de la population par sexe et âge

La pyramide des âges présente une base élargie et un sommet rétréci. Cette allure traduit la forte fécondité et la mortalité élevée au sein de cette population.

Graphique 1: La pyramide des âges



L'agglomération de Lomé compte environ 1 339 359 personnes (hors visiteurs) en 2008. Pour tout âge, on enregistre plus de femmes que d'hommes. En effet, les femmes représentent 52,5% de l'ensemble de la population de Lomé respectant le rapport de masculinité. L'âge moyen de la population de Lomé est de 22,6 ans.

La structure par groupe d'âges de la population se présente comme suit :

- 37,9 % de la population a moins de 15 ans,
- 59 % de la population a l'âge compris entre 15 et 59 ans,
- 3,1 % ont dépassé 60 ans.

Tableau 1 : Caractéristique de la population

	LOME
Population totale	1 339 359
Structure par sexe (%)	
Homme	47,5
Femme	52,5
Structure par groupe d'âge (%)	
0-14 ans	37,9
15-59 ans	59,0
60 ans et plus	3,1
Age moyen de la population	22,6
Age médian	20,0
% Migrant	47,9

Source : EDM_UEMOA_TOGO

2.1.2 Caractéristiques des ménages

Le nombre de ménages est environ 375 339 dont 66,6 % sont dirigé par des hommes. L'âge moyen des chefs de ménages est de 38,7 ans. On remarque que 82,4% des chefs de ménage ont un âge situé entre 25 et 59 ans. Aussi, 74,7 % de l'ensemble des chefs de ménage sont des migrants.

Tableau 2 : Caractéristiques de ménages et des chefs de ménage

	LOME
Effectif des ménages	375339
Structure par sexe (%)	
Homme	66,6
Femme	33,4
Structure par groupe d'âge (%) des CM	
15-24 ans	10,0
25-59 ans	82,4
60 ans et plus	7,6
Age moyen des chefs	38,7
Age médian des chefs	37,0
% chefs Migrants	74,7

Source : EDM_UEMOA_TOGO

2.1.3 Dynamique migratoire

La population de la commune de Lomé est constituée de 641 047 migrants soit 47,9 % de la population. Les principales raisons d'immigration sont les suivantes :

- désir de rejoindre sa famille (48,7%) ;
- recherche d'un emploi (25,8 %) ;
- poursuite des études (13%).

La migration vers Lomé est plus un phénomène national. En effet, 74,4% des migrants viennent du reste du pays. Elle est en majorité urbaine, puisque 39,8% des migrants habitaient un chef-lieu de région ou de préfecture avant d'arriver à Lomé contre 34,6% qui proviennent des villages et des chefs lieux de canton.

Tableau 3 : Dernier lieu d'habitat et raison d'immigration des migrants

	LOME
Population totale des migrants	641 047
Répartition selon le dernier lieu d'habitat (%)	
Chef lieu de région	9,7
Chef lieu de préfecture	30,1
Chef lieu de canton	8,5
Village	26,1
Etranger	25,6
Total	100,0
Répartition selon la raison d'immigration ou de retour (%)	
Suivre ou rejoindre la famille	48,7
Poursuite des études	13,0
Chercher un emploi	25,8
Affectation	2,7
Autre	9,8
Total	100,0

Source : EDM_UEMOA_TOGO

2.2 Typologie et composition des ménages

Lomé et ses environs se distinguent par la faible taille des ménages. En effet, la taille moyenne des ménages de l'agglomération de Lomé est de 3,5.

On remarque que 20,2% des ménages sont unipersonnels, 4,3% sont des couples sans enfants. La part des ménages constitués de couples avec enfants est assez forte (26,7%) avec une taille moyenne de 4,4 personnes, suivi de famille élargie (24,4%) des ménages avec une taille moyenne de 4,6 personnes.

Il faut également souligner que la taille la plus grande est observée chez les ménages de type monoparental élargi avec une taille moyenne de 4,9 personnes. Aussi, 15% des ménages constitue des ménages de type monoparental nucléaires avec 3,2 personnes en moyenne.

Tableau 4 : Répartition des ménages selon la typologie

Agglomération	Typologie des ménages						Ensemble
	Unipersonnel	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	
LOME							
Effectif de ménages (%)	20,2	4,3	26,7	15,0	9,4	24,4	100
Effectif de la population (%)	5,7	2,5	33,5	13,4	13,1	31,9	100
Taille moyenne des ménages	1,0	2,0	4,4	3,2	4,9	4,6	3,5

Source : EDM_UEMOA_TOGO

2.3 Scolarisation et alphabétisation

2.3.1 Scolarisation

L'accès universel à la scolarisation, considéré comme la base de l'éducation et l'achèvement du cycle complet d'études primaire, constituent quelques unes des priorités définies par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Togo à l'instar des autres Pays en Développement (PED) notamment africains s'est fixé pour objectif d'assurer une éducation primaire pour tous en l'an 2015.

La proportion des personnes de 10 ans et plus non instruites de l'agglomération de Lomé est de 10% dont 8,4% de femmes. Par contre, pour cette même tranche d'âge 21,3% sont scolarisés sans diplôme dont 14,3% de femmes.

Sur l'ensemble de la population de la capitale, le taux net de scolarisation est de 80,2% à l'école primaire où l'âge normal de scolarisation est de 6 à 11 ans. Ce taux au secondaire est de 51,8% avec une disparité entre les sexes (67,4% pour le sexe masculin et 39,1% pour le sexe féminin). Au niveau supérieur, il est de 6,2%.

Par ailleurs, la durée moyenne d'année d'études réussie est de 6,6 ans. Ce qui montre en moyenne à Lomé les scolarisés franchissent le niveau primaire

2.3.2 Alphabétisation

Toute personne sachant lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque est considérée comme alphabétisée.

D'une manière générale, les femmes sont de loin moins alphabétisées que les hommes. Selon les résultats, il est à signaler que le taux d'alphabétisation en français est égal à 69,9% pour l'ensemble avec 86,9% chez les hommes et 55,1% chez les femmes. En ce qui concerne les langues nationales, ce taux est de 16,6% avec 23,1% chez les hommes et 11% chez les femmes.

Tableau 5 : Principaux indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation

	LOME
%des 10 ans et + non scolarisés	10,0
Homme	1,6
Femme	8,4
% des 10 ans et + scolarisés et sans diplôme	21,3
Homme	7,0
Femme	14,3
Durée moyenne d'années d'études réussies	6,6
Homme	7,5
Femme	5,7
Scolarisation au primaire	
Taux brut (%)	128,8
Homme	128,3
Femme	129,3
Taux net (%)	80,2
Homme	85,5
Femme	75,3

Source : EDM_UEMOA_TOGO

Tableau 6 : Principaux indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation (suite)

Scolarisation au secondaire	
Taux brut (%)	77,0
Homme	103,8
Femme	55,2
Taux net (%)	51,8
Homme	67,4
Femme	39,1
Scolarisation au supérieur	
Taux brut (%)	19,8
Homme	32,3
Femme	8,6
Taux net (%)	6,2
Homme	7,5
Femme	5,0
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (adultes)	
En français	69,9
Homme	86,9
Femme	55,1
En langues nationales	16,6
Homme	23,1
Femme	11,0

Source : EDM_UEMOA_TOGO

Tableau 7 : Statut migratoire en pourcentage

Classe d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Les 2 sexes	
	Natif	Migrant	Natif	Migrant	Natif	Migrant
0-4	6,9	0,3	6,5	0,6	13,4	0,9
5-9	4,4	0,7	4,3	1,0	8,7	1,7
10-14	4,6	1,4	4,6	2,5	9,3	3,9
15-19	2,8	1,7	2,5	3,4	5,3	5,1
20-24	2,0	3,1	2,2	3,1	4,2	6,1
25-29	1,5	4,0	2,2	4,1	3,7	8,1
30-34	1,0	2,2	1,3	2,7	2,3	5,0
35-39	0,7	2,5	0,9	2,4	1,6	4,9
40-44	0,6	1,9	0,7	1,5	1,3	3,5
45-49	0,3	1,5	0,5	1,3	0,7	2,8
50-54	0,3	1,0	0,3	1,2	0,5	2,1
55-59	0,1	0,7	0,1	0,8	0,2	1,5
60-64	0,1	0,5	0,2	0,5	0,3	0,9
65-69	0,0	0,2	0,1	0,4	0,1	0,5
70-74	0,0	0,1	-	0,2	0,0	0,3
75-79	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
80 ans et plus	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3
Total	25,5	22,0	26,6	25,9	52,1	47,9

Source : EDM_UEMOA_TOGO

CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Ce chapitre traite des questions relatives à l'emploi. Il y est décrit des éléments portant sur l'activité, le chômage et le revenu des individus.

3.1 Caractéristiques et principaux indicateurs d'activité

Il s'agit de l'activité économique. Elle est le reflet du dynamisme de l'économie, et incombe à la population en âge de travailler.

La tranche de la population en âge de travailler constitue un potentiel de ressources humaines pour l'économie. Elle est estimée à 822642 personnes (âgées de 15 ans ou plus) dans l'agglomération de Lomé, soit environ 61,4% de la population totale de cette agglomération. Bien que la population en âge de travailler ait plus que doublé par rapport à son effectif de 1996 (325 790 personnes), sa part dans la population totale n'a pratiquement pas changé.

Le taux d'activité au sens du BIT a augmenté de près de 3 points par rapport à sa valeur de 1996, se situant actuellement à 73,7%. Les actifs occupés représentent 69,2% de la population en âge de travailler et 5,1% de chômeurs. La population inactive essentiellement composée des élèves et des retraités, représente environ le quart de la population en âge de travailler.

Le taux d'activité varie en fonction de l'âge mais reste presque invariant selon le sexe. Au sens strict du BIT, près de la totalité des adultes de 30 à 49 ans sont actifs soit 95,5% contre 68,3% pour les personnes âgées de 50 ans et plus, et 60,1% pour les jeunes de 15 à 29 ans. Cette tendance est la même en se référant au sens élargi.

Tableau 8 : Principaux indicateurs de l'activité

	LOME
Population de 15 ans et plus	822 642
Situation dans l'activité	
Actifs occupés(%)	69,2
Chômeurs(%)	4,6
Chômeurs découragés(%)	0,5
Inactifs(%)	25,7
Taux d'activité au sens du BIT des personnes de 15 ans et plus	73,7
Suivant le sexe	
Homme	74,0
Femme	73,5
Suivant le groupe d'âges	
15-29 ans	60,1
30-49 ans	95,5
50 ans et plus	68,3
Taux d'activité élargi des personnes de 15 ans et plus	74,3
Suivant le sexe	
Homme	74,5
Femme	74,1
Suivant le groupe d'âges	
15-29 ans	60,8
30-49 ans	95,7
50 ans et plus	69,1

Source : EDM_UEMOA_TOGO

En prenant en compte le niveau d'instruction des individus, la proportion des actifs est la plus élevée chez les individus du niveau primaire en âge de travailler (84,3% au sens du BIT et 85,5% au sens élargi) et le plus faible chez les personnes de niveau supérieur (61,7% dans les deux sens).

Tableau 9 : Taux d'activité suivant le niveau d'instruction des individus

Niveau d'instruction	LOME	
	BIT	Elargi
Aucun	78,3	78,4
Primaire	84,3	85,5
Secondaire	68,1	68,5
Supérieur	61,7	61,7

Source : EDM_UEMOA_TOGO-2008

Bien que les personnes du niveau primaire aient un taux d'activité le plus élevé, la plupart des actifs ont un niveau secondaire (49,7% des actifs), tandis que la minorité a un niveau supérieur (7% des actifs).

La majorité des actifs sont des travailleurs indépendants, soit 63,3%. Le secteur privé informel emploie la grande partie des actifs (85,9%) alors que la plus petite proportion des actifs est occupée dans le secteur public (4,7%). Ce résultat montre la dominance du secteur informel dans l'économie togolaise pour laquelle la capitale Lomé est le plus grand centre d'activité économique. Il rappelle en outre l'un des aspects caractéristiques des pays sous développés.

Tableau 10 : Répartition en (%) des activités selon certaines caractéristiques des individus

	LOME
Niveau d'instruction	100
Aucun	15,0
Primaire	28,3
Secondaire	49,7
Supérieur	7,0
Statut dans l'emploi	100
Travailleur dépendant	36,7
Travailleur indépendant	63,3
Secteur institutionnel	100
Public	4,7
Privé formel	9,3
Privé informel	85,9

Source : EDM_UEMOA_TOGO-2008

Le secteur privé informel concentre la majorité des emplois, soit 489009 emplois sur un total de 569004 emplois au détriment du secteur privé formel et du secteur public qui comptent respectivement 53061 et 26934 emplois. L'essentiel des emplois privés informels se trouve dans la branche Commerce ; ceci s'expliquerait par le fait que la plupart des activités commerciales, souvent de petites tailles ne sont pas enregistrées ou déclarées. Les emplois informels sont les plus prépondérants dans toutes les branches d'activité. La plupart des emplois sont des services, lesquels dominent les activités du secteur public mais aussi celles du secteur privé formel.

L'âge moyen des actifs occupés est 32,3 ans. En général, les actifs employés dans la branche primaire ont en moyenne l'âge le plus élevé (41 ans) et ceux de la branche industrie, l'âge le plus bas (32 ans). Cependant le secteur public qui emploie des individus ayant en moyenne l'âge le plus élevé de tous les secteurs (39 ans) enregistre dans la branche primaire des actifs d'âge moyen le plus bas (28 ans). Le secteur privé informel occupe des actifs dont l'âge moyen est le moins élevé, mais enregistre dans la branche primaire des individus d'âge moyen le plus élevé.

Bien que le taux d'activité des hommes et des femmes soient quasiment les mêmes, il y a plus de femmes actives occupées (53,5%) que d'hommes. Cependant les femmes sont en général occupées dans le secteur privé informel (50,1% contre 1,9% et 1,5% respectivement pour le secteur privé formel et le secteur public) où leur activité de prédilection est le commerce. Il y a très peu de femmes exerçant dans la branche primaire (0,1%) et celles qui le font sont uniquement dans le privé informel.

Tableau 11 : Caractéristiques des emplois selon le secteur institutionnel et la branche d'activité

	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total
Effectif des emplois	10677	114571	212676	231080	569 004
Secteur public	273	3905	1121	21635	26 934
Secteur privé formel	789	12035	7817	32420	53 061
Secteur privé informel	9615	98631	203738	177025	489 009
Age moyen	40,8	31,9	35,8	33,2	32,3
Secteur public	28,0	40,0	35,1	39,6	39,3
Secteur privé formel	39,4	29,0	36,8	36,3	34,8
Secteur privé informel	41,3	32,0	35,7	31,8	33,7
Pourcentage de femmes (%)	0,1	8,2	28,7	16,4	53,5
Secteur public	0,0	0,2	0,1	1,1	1,5
Secteur privé formel	0,0	0,5	0,1	1,3	1,9
Secteur privé informel	0,1	7,5	28,5	14,0	50,1

Source : EDM_UEMOA_TOGO

3.2 Caractéristiques et principaux indicateurs du chômage

3.2.1 Caractéristiques et principaux indicateurs du chômage (BIT)

Les données de l'enquête sur les dépenses des ménages de Lomé montrent une amélioration de la situation actuelle du chômage comparée à la situation il y a 12 ans. Le taux de chômage actuel de 6,2% est inférieur de 3 points à celui de 1996 (9,2%). Cette baisse s'expliquerait par l'augmentation des activités telles que le transport en taxi moto et les petits commerces qui constituent généralement la porte de sortie des jeunes à la quête d'un emploi au Togo. Le Taux de chômage demeure plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Il est de 7,5% dans la population masculine et de 5% dans celle féminine. Ainsi 57,3% des chômeurs au sens de BIT sont des hommes. Cette situation, observée également dans les études précédentes (EDML 96 et enquête sur l'emploi et le chômage en 2001) n'est pas surprenante car beaucoup de femmes embrassent très tôt la vie active (petit commerce, artisanat, tressage de cheveux, etc.).

Les jeunes de 15 à 29 ans sont les plus touchés par le phénomène de chômage avec un taux de 8% contre 4,7% pour la tranche d'âge de 30 à 49 ans et 5,4% pour les personnes âgées de 50 ans et plus qui se trouveraient dans cette situation, probablement par la perte d'emploi.

L'analyse du chômage suivant le niveau d'instruction des actifs montre que la proportion des actifs de niveau supérieur en chômage (17,8%) est deux fois largement supérieure à celle des actifs du niveau secondaire (6,8%) et trois fois plus élevée que celle des actifs du niveau primaire (4,7%). Les personnes de niveau supérieur sont souvent à la recherche d'un emploi mieux rémunéré pour compenser le nombre d'années. Le taux de chômage est le moins élevé chez les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction (3,3%). On peut en déduire que le taux de chômage évolue avec le niveau d'instruction des actifs autrement dit, plus le niveau d'instruction augmente, plus le taux de chômage augmente aussi.

Tableau 12 : Principales caractéristiques des chômeurs BIT

	LOME
Effectif des chômeurs BIT	37 660
Répartition des chômeurs BIT	
Suivant le sexe	
Homme	57,3
Femme	42,7
Suivant le statut de chômage	
Primo-demandeurs d'emploi	45,7
Ancien occupé	54,3
Age moyen des chômeurs	32,0
Durée moyenne d'années d'études	9,6
Durée moyenne du chômage (Nombre de mois)	17,5
% de chômeurs de plus d'un an	34,7
Taux de chômage (BIT)	6,2
Suivant le sexe	
Homme	7,5
Femme	5,0
Suivant le groupe d'âges	
15 - 29 ans	8,0
30 - 49 ans	4,7
50 ans et plus	5,4
Suivant le niveau d'instruction	
Aucun niveau	3,3
Primaire	4,7
Secondaire	6,8
Supérieur	17,8

Source : EDM_UEMOA_TOGO

La prise en compte du statut de chômage permet de dire qu'à Lomé, il y a plus de chômeurs doté d'une expérience professionnelle (54,3%) que de chômeurs à la recherche d'un premier emploi (45,7%). La perte d'emploi est supposée alors être la cause principale de l'augmentation de l'effectif des chômeurs.

Les chômeurs au sens de BIT ont un niveau d'étude moyen (premier cycle du secondaire). Ils capitalisent en moyenne environ 10 années d'étude. L'âge moyen des chômeurs est de 32 ans. La durée moyenne de chômage est équivalant à un an et demi (17,5 mois). Cette durée de chômage est deux fois inférieure à celle observée en 2001 à partir de l'enquête "Emploi et Chômage" réalisé à Lomé, et trois fois inférieure à celle d'EDML 96. Par ailleurs, environ le tiers des chômeurs (34,7%) sont sans travail il y a plus d'un an.

3.2.2 Caractéristiques et principaux indicateurs du chômage (Elargie)

La prise en compte des chômeurs découragés porte l'effectif des chômeurs de 37660 à 42119 personnes. On obtient une répartition quasi similaire par sexe des chômeurs à celle obtenue au sens du BIT.

Le taux de chômage élargi est de 6,9%, soit une augmentation de 0,7 point par rapport au chômage au sens strict. Toutefois les tendances de ce taux suivant le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'instruction demeurent semblables à ceux du chômage BIT.

Tableau 13 : Principales caractéristiques des chômeurs élargi

	LOME
Effectif des chômeurs élargi	42 119
Répartition des chômeurs élargis	
Suivant le sexe	
Homme	55,4
Femme	44,6
Suivant le statut de chômage	
Primo-demandeurs d'emploi	45,7
Ancien occupé	54,3
Age moyen des chômeurs élargi	31,6
Durée moyenne d'années d'études des chômeurs élargis	9,3
Durée moyenne du chômage élargi (Nombre de mois)	17,5
% de chômeurs élargi de plus d'un an	34,7
Taux de chômage (élargi)	6,9
Suivant le sexe	
Homme	8,1
Femme	5,9
Suivant le groupe d'âges	
15 - 29 ans	9,2
30 - 49 ans	5,0
50 ans et plus	6,4
Suivant le niveau d'instruction	
Aucun niveau	3,4
Primaire	6,1
Secondaire	7,3
Supérieur	17,8

Source : EDM_UEMOA_TOGO

3.3 Revenu du travail dans l'emploi principal

Le revenu mensuel moyen des travailleurs à Lomé est de 27000 F CFA. Ce revenu est inférieur de 1000 F CFA au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) actuellement en vigueur au Togo, soit 28000 F CFA. Le revenu mensuel moyen est le plus élevé dans le secteur public que dans les autres secteurs. Il est de 74300 F CFA dans le secteur public et de 49400 F CFA dans le secteur privé formel. Compte tenu de la faiblesse des rémunérations dans le secteur informel, le revenu mensuel moyen y est le plus faible et s'élève à 22000 F CFA. Bien que le secteur public détienne le revenu mensuel moyen le plus élevé, il est à préciser que les revenus les plus élevés sont observés dans le secteur privé formel. Le niveau du revenu mensuel moyen du secteur privé formel s'explique par le fait que la majorité des travailleurs de ce secteur ont un revenu relativement faible. Le niveau élevé du revenu mensuel moyen du secteur public serait dû à l'importance des salariés d'ancienneté moyennement élevée.

Tableau 14 : Revenu mensuel moyen (en milliers de F CFA) dans l'emploi suivant certaines caractéristiques des individus

Secteur institutionnel	LOME
Public	74,3
Privé formel	49,4
Privé informel	22,0
Branche d'activité	
Primaire	38,5
Industrie	25,1
Commerce	21,7
Services	32,2
Ensemble	27,0

Source : EDM_UEMOA_TOGO

En comparant le revenu moyen par branche, on constate que la branche d'activité primaire qui concentre le moins d'emplois enregistre le revenu mensuel le plus élevé parmi toutes les branches, soit un montant de 38500 F CFA ; suivi de la branche service (32200 F CFA). La branche commerce dont la majorité des emplois s'exercent dans l'informel, enregistre le plus bas revenu mensuel moyen (21700 F CFA).

3.4 Distribution des revenus

La répartition des actifs occupés suivant les quartiles de revenus permet d'appréhender l'inégalité de la distribution des revenus. A cet effet, il est à souligner que les 25% des travailleurs les moins rémunérés perçoivent en moyenne 7800 F CFA par mois comme revenu de l'activité, tandis que les 25% des travailleurs les mieux rémunérés perçoivent en moyenne 57400 F CFA par mois. Par ailleurs, le moins rémunéré des 25% des travailleurs de Lomé les mieux rémunérés a un revenu environ deux fois plus élevé que le plus rémunéré des 25% des travailleurs les moins rémunérés.

Tableau 15 : Revenu mensuel moyen (en milliers de F CFA) par quartile dans l'emploi et le rapport interquartile

	LOME
Revenu mensuel moyen	27,0
Revenu par quartile	
1er quartile	7,8
2ème quartile	16,7
3ème quartile	23,2
4ème quartile	57,5
Rapport interquartile Q3/Q1	2,3

Lorsqu'on considère la part du revenu de chaque groupe de travailleurs délimité par les quartiles dans la population totale des actifs occupés, les 25% des travailleurs les mieux rémunérés détiennent les trois cinquièmes de la masse de revenus tandis que les 25% les moins rémunérés se partagent moins d'un cinquième de la masse totale de revenus. A cet effet, l'indice de Gini du revenu individuel (0,43) indique une inégalité moyenne de revenu.

Tableau 16 : Indice d'inégalité de la distribution des revenus dans l'emploi

Part du revenu dans la population totale des individus	LOME
1er quartile	7
2ème quartile	16
3ème quartile	19
4ème quartile	58
Indice de Gini du revenu individuel	0,43
Indices d'entropie	
GE (-1)	
GE(0)	
GE(1)	
GE(2)	

CHAPITRE IV : CONSOMMATION DES MENAGES

4.1 La typologie des ménages tenant compte du secteur institutionnel du chef

L'exercice d'une activité économique du chef de ménage dans un secteur institutionnel a permis d'élaborer la typologie des ménages. On distingue alors quatre classes de ménages:

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public (ménages publics)
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel (ménages privés formels)
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel (ménages privés informels)
- les ménages dont le chef est soit chômeur soit inactif (ménages chômeurs/inactifs)

Cette typologie se fonde sur l'activité principale exercée par le chef de ménage qui elle-même est déterminée par l'importance du temps passé dans l'exercice d'une activité dans un secteur.

L'analyse du tableau 17 montre que plus de la moitié des ménages de l'agglomération de Lomé sont des "ménages privés informels" soit 68,3%. On trouve ensuite les "ménages chômeurs/inactifs" et les "ménages privés formels" avec respectivement 14,2% et 11,1% des ménages.

Par rapport à la taille des ménages, un ménage de l'agglomération de Lomé comporte légèrement moins de membre en 2008 qu'en 2002. En effet, la taille moyenne des ménages ordinaires est de 3,5 en 2008 contre 3,8 en 2002. Les "ménages publics" sont ceux qui comportent plus de membres, la taille moyenne pour ce type de ménage est de 4,28 contre 3,5 dans les "ménages privés formel et informels" et 3,3 pour les "ménages chômeurs/inactifs".

Tableau 17 : Répartition des ménages selon le secteur institutionnel de l'activité principal du chef

Secteur institutionnel du CM	LOME
Public	6,3
Privé formel	11,1
Privé informel	68,3
Chômeur/Inactif	14,2
Ensemble	100,0
Taille moyenne des ménages	
Public	4,28
Privé formel	3,53
Privé informel	3,52
Chômeur/Inactif	3,31
Ensemble	3,54

4.2 La consommation des ménages

4.2.1 Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel (hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

Les dépenses monétaires annuelles, effectuées par un ménage de Lomé en excluant l'autoconsommation, cadeaux et loyers imputés, se chiffrent en moyenne à 1 749 168 FCFA. Pour les différents types de ménages considérés, les dépenses monétaires sont supérieures à cette valeur moyenne à l'exception des "ménages privés informels" dont la consommation moyenne s'élève à 1 604 266 FCFA. Les "ménages publics" viennent en tête avec une valeur moyenne de 2 386 724 FCFA, suivis des "ménages privés formels" et des "ménages chômeurs ou inactifs".

La consommation monétaire annuelle moyenne par tête est de 602 691 FCFA. Elle atteint plus de 700 000 FCFA chez les "ménages publics", et les "ménages privés formels" et s'établit à 554 956 FCFA pour les "ménages privés informels".

La part de la consommation qui revient à la l'alimentation représente en moyenne 27,8% de la dépense totale des ménages de Lomé. Les "ménages publics" concentrent moins leurs dépenses de consommation pour l'alimentation, soit 23,9%, suivis des "ménages privés formels" et des ménages privés informels". Les "ménages chômeurs ou inactifs" viennent en tête avec les dépenses alimentaires qui représentent plus de 29%.

Tableau 18 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage (hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

	Typologie des ménages	LOME
Consommation annuelle par ménage	Public	2 386 724
	Privé formel	2 034 061
	Privé informel	1 604 266
	Chômeur/Inactif	1 939 513
	Ensemble	1 749 168
Consommation annuelle par tête	Public	728 857
	Privé formel	705 171
	Privé informel	554 956
	Chômeur/Inactif	695 785
	Ensemble	602 691
Part de l'alimentation (%)	Public	23,9
	Privé formel	26,5
	Privé informel	28,0
	Chômeur/Inactif	29,7
	Ensemble	27,8

4.2.2 Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

Lorsqu'on considère l'autoconsommation, les cadeaux reçus ou donnés et les loyers imputés comme faisant partis des dépenses, la consommation moyenne d'un ménage de Lomé s'établit à 1 786 752 FCFA. Le classement des types de ménages reste toujours le même comme précédemment avec en tête les "ménages publics" dont la consommation moyenne se chiffre à 2 416 492 FCFA et en dernière position, les "ménages privés informels" qui consomment en moyenne 1 639 744 FCFA.

La dépense monétaire moyenne par tête est de 618 863 FCFA. Les ménages dont le chef travaille dans le secteur public viennent en tête avec en moyenne une dépense de 737 749 FCFA par tête, suivis des "ménages privés formels" avec 725 564 et les "ménages chômeurs ou inactifs". Les "ménages privés informels" qui viennent en dernière position, dépensent en moyenne par tête 569 892 FCFA.

En considérant l'autoconsommation et les loyers imputés qui représentent respectivement 5,5% et 0,2% des dépenses totales de consommation, la part de la consommation qui revient à la l'alimentation n'a pas beaucoup changé. Elle est de 27,4% pour l'ensemble et de 23,8% pour les "ménages publics".

Tableau 19 : Consommation annuelle moyenne selon le secteur institutionnel du chef de ménage (y compris autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

	Secteurs institutionnels	LOME
Consommation annuelle par ménage	Public	2 416 492
	Privé formel	2 076 210
	Privé informel	1 639 744
	Chômeur/Inactif	1 987 094
	Ensemble	1 786 752
Consommation annuelle par tête	Public	737 749
	Privé formel	725 564
	Privé informel	569 892
	Chômeur/Inactif	717 815
	Ensemble	618 863
Part de l'alimentation (%)	Public	23,8
	Privé formel	26,2
	Privé informel	27,6
	Chômeur/Inactif	29,2
	Ensemble	27,4
Part des loyers imputés (%)		5,5
Part de l'autoconsommation (%)		0,2
Montant total annuel de la consommation (en milliards de F CFA)		670,6

4.2.3 Dépense de consommation annuelle moyenne des ménages

L'analyse des dépenses hors autoconsommation, cadeaux et loyers fictifs entre les douze fonctions de dépenses fait remarquer sept fonctions dont les dépenses annuelles dépassent 100 000 FCFA. Ainsi, de façon significative, le ménage loméen dépense principalement pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées environ 485 000 FCFA par an, suivis des fonctions "Restaurants et hôtels" et "Transport" respectivement de 282 000 FCFA et 217 900 FCFA. Les fonctions "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Articles d'habillement et chaussures" s'établissent respectivement à 177 600 FCFA et 156 300 FCFA par an et par ménage.

Les fonctions "Communication" et "Biens et services divers" occupent respectivement 109 500 et 102 500 FCFA.

La consommation annuelle moyenne des ménages (y compris l'autoconsommation, cadeaux avantages en nature et loyers imputés) se chiffre à 1 771 000 FCFA. De même, la consommation annuelle moyenne par type de fonction s'est accrue différemment selon les fonctions. Les fonctions dont la variation est plus remarquable sont la "Communication" et les "Loisirs" avec respectivement des accroissements de valeurs de 4,1% et 3,3%. L'accroissement de la fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" ne représente de que 0,6%, (montant passant de 485 600 FCFA à 488 700 FCFA).

Tableau 20 : Consommation annuelle moyenne (en milliers de FCFA) par ménage

Fonction de dépenses	Hors autoconsommation. cadeau et loyers fictifs	Y compris autoconsommation cadeau et loyers fictifs
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	485,6	488,7
Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants	14,3	14,5
Articles d'habillement et chaussures	156,3	159,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	177,6	178,4
Meubles, articles de ménage et entretien cour. du foyer	65,4	66,8
Santé	66,7	68,2
Transport	217,9	218,3
Communication	109,5	114,0
Loisirs et culture	35,9	37,1
Enseignement	35,6	36,5
Restaurants et hôtels	282,0	283,5
Biens et services divers	102,5	105,2
Total	656 531 531	664 864 374
Consommation totale moyenne	1 749	1 771

Source : EDM_UEMOA_TOGO

4.3 Inégalité et distribution de la consommation totale des ménages

4.3.1 Dépenses de loyer

Selon le tableau 21, un peu plus de la moitié des ménages de Lomé sont en location (51,7%) et en moyenne le loyer mensuel effectivement payé s'élève à 9 062 FCFA. Par contre, le loyer mensuel des ménages non locataires, est estimé en moyenne à 16 873 FCFA. Donc de façon générale les dépenses de loyer pour un ménage loméen s'élèvent en moyenne à 12 623 FCFA, soit 151 475 FCFA par an. Par ailleurs, l'indice de Gini (0,5) indique une inégalité moyenne des dépenses de loyer.

Tableau 21 : Pourcentage des ménages locataires et caractéristiques du loyer mensuel moyen déclaré ou estimé (En F CFA)

	LOME
Ménages locataires (%)	51,7
Loyer mensuel moyen déclaré par les locataires	9 062,4
Loyer mensuel moyen estimé	16 873
Loyer mensuel moyen total par ménage	12 623
Inégalité de la distribution du loyer mensuel	
Indice de Gini	0,50
Intervalle de confiance (95%)	[12570,4 ; 12676,5]

Graphique : Courbe de dominance stochastique de premier ordre de la dépense annuelle par tête du ménage

Graphique

4.3.2 Consommation annuelle moyenne selon le quartile de la dépense totale par tête (Y compris autoconsommation, cadeaux et loyers fictifs)

L'analyse du tableau 22 montre que les 25% de ménages qui dépensent le moins (1er quartile) déboursent en moyenne 1 054 994 FCFA par an, soit 228 915 FCFA par tête.

Les 25% de ménages qui suivent (2ème quartile) dépensent, quant à eux par ménage, 1 648 232 FCFA soit 397 794 FCFA par tête pour satisfaire leur consommation. Les 50% des ménages qui dépensent le plus, ont une dépense de consommation moyenne supérieure à la moyenne de l'ensemble.

Signalons que la dépense moyenne de consommation par tête des 25% les plus nantis (1 257 657 FCFA) représente plus du double de la moyenne par tête de l'ensemble. La part de l'alimentation dans les dépenses de consommation décroît, lorsqu'on passe des moins nantis au plus nantis. Elle est de 29,5% pour les 25% les moins nantis et de 24,1% pour les 25% les plus nantis.

Tableau 22 : Consommation annuelle moyenne selon le quartile de la dépense par tête (Y compris autoconsommation, cadeaux et loyers fictifs)

	Quartiles	Parts
Consommation annuelle par ménage	1er quartile	1 054 994
	2ème quartile	1 648 232
	3ème quartile	1 956 723
	4ème quartile	2 486 756
	Ensemble	1 786 752
Consommation annuelle par tête	1er quartile	228 915
	2ème quartile	397 794
	3ème quartile	591 309
	4ème quartile	1 257 657
	Ensemble	618 863
Part de l'alimentation (%)	1er quartile	29,5
	2ème quartile	29,7
	3ème quartile	28,4
	4ème quartile	24,1
	Ensemble	27,4

Tableau 23 : Principaux indices d'inégalité de la consommation totale par tête des ménages

Secteur institutionnel du chef	
Rapport interquartile (Q3/Q1)	2,26
Indice de Gini	0,4
Coefficient de variation (%)	81,6
Intervalle de confiance	[617214,4 ; 620512,5]
Indices d'entropie	
GE(-1)	
GE(0)	
GE(1)	
GE(2)	

4.4 Coefficients budgétaires

Niveau et structure des dépenses annuelles de consommation des ménages

(hors autoconsommation, cadeaux et loyers imputés)

La structure de la consommation totale fait ressortir le poids que chaque poste de dépense représente dans les dépenses de consommation. Elle est appréciée à travers les coefficients budgétaires de l'ensemble des ménages de Lomé.

Les données du tableau 24 révèlent que quatre fonctions de dépenses sur les douze monopolisent les 2/3 des dépenses de consommation. Il s'agit dans l'ordre des "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées", des "Restaurants et hôtels", du "transport" et du "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles".

La fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est la plus importante puisqu'elle représente 27,8% du budget des ménages des loméens. Le besoin alimentaire (y compris la fonction "Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants") représente ainsi près du tiers des dépenses de consommation.

La fonction "Restaurants et hôtels" vient en deuxième position dans les dépenses de consommation des ménages de Lomé avec un poids de 16,1%, alors que les études antérieures (EDML-1996 et l'Enquête 1-2-3 de 2002) l'ont classé troisième. Il est à remarquer que cette enquête a révélé une profonde modification de la structure des dépenses de consommation des ménages loméens.

La fonction "transport" a pris de l'importance en 2008 dans la répartition budgétaire des dépenses de consommation des ménages de Lomé. Elle représente en moyenne 12,3% des dépenses totales de consommation.

Tableau 24 : Structure (en %) de la consommation totale des ménages par fonction

Fonctions	Hors autoconsommation. cadeau et loyers fictifs	Y compris autoconsommation cadeau et loyers fictifs
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	27,8	27,6
Boissons alcoolisées, Tabacs et Stupéfiants	0,8	0,8
Articles d'habillement et chaussures	8,9	9,0
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	10,2	10,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	3,7	3,8
Santé	3,8	3,9
Transport	12,5	12,3
Communication	6,3	6,4
Loisirs et culture	2,1	2,1
Enseignement	2,0	2,1
Restaurants et hôtels	16,1	16,0
Biens et services divers	5,9	5,9
Total	100,0	100,0

Source : EDM_UEMOA_TOGO

Structure des dépenses des dix produits alimentaires les plus souvent consommés

Sur les dix produits alimentaires les plus souvent consommés, trois représentent plus de la moitié des dépenses alimentaires considérées. Il s'agit des produits : "Autres poissons fumées" avec 23,2%, "Maïs en grains crus" avec 21,8% et le "Riz importé" pour 17,7%. L'importance de la part du maïs et du riz, démontre que ces produits sont des aliments de base des loméens. La consommation de l'igname ne représente que 9,2% du budget considéré. Quant aux autres produits alimentaires, les coefficients budgétaires se situent entre 6,4% ("Tomate fraîche") et 3,8% ("Piment").

Tableau 25 : Coefficients budgétaire (en %) des 10 produits alimentaires les plus souvent consommés

Ordre	Produits	LOME
1	Autres poissons fumés ou séchés	23,2
2	Maïs en grains crus	21,8
3	Riz importé	17,7
4	Igname	9,2
5	Tomate fraîche	6,4
6	Huile d'arachide	5,1
7	Viande de bœuf fraîche avec os	4,6
8	Haricots secs	4,2
9	Huile de palme	4,0
10	Piment	3,8
	Ensemble	100,0

Source : EDM_UEMOA_TOGO

4.5 Lieux d'achat et raison du lieu d'achat

L'analyse du tableau 26 révèle que la majorité des dépenses des ménages de Lomé se fait dans les marchés. Les dépenses effectuées au marché représentent 27,8% des dépenses de consommation des loméens.

Le lieu d'achat "Bar, café, restaurant, hôtel" vient en deuxième position avec une part de 14,2%. Cette proportion peut s'expliquer par le fait que la majorité des ménages de Lomé prend le petit déjeuner et le déjeuner hors ménage ou s'en procure à l'extérieur du ménage. Seul le repas du soir est habituellement préparé à la maison.

Quant au lieu d'achat "Kiosque ou échoppe au quartier", qui vient en troisième position avec 12,4%, il bénéficie d'un avantage de proximité. La plupart des achats quotidiens et les achats imprévisibles sont effectués dans les kiosques parce qu'ils sont proches des ménages. Il y a aussi fait aussi qu'ils font du commerce général (en détail).

Autres lieux d'achat les plus utilisés par les ménages de Lomé, sont les points de transport privé, constitués (transport taxi auto et moto) et les "Boutique de quartier". Les dépenses effectuées à ces lieux, représentent respectivement 6,8% et 6,4% des dépenses des loméens. Les achats au niveau des marchands ambulants et au niveau des stations service occupent environ respectivement 3,1% et 3,5% des dépenses de Lomé. Le reste des lieux d'achat sont faiblement représentés.

Tableau 26 : Principaux lieux d'achat des dépenses de consommation monétaire (hors cadeaux, autoconsommation et loyers fictifs)

En % de la valeur totale des achats	LOME
Grand magasin	2,3
Supermarché	0,4
Mini-marchés et autres magasins non- spécialisés d'alimentation	0,1
Boutique de station service	0,1
Boutique de quartier	6,4
Magasins de gros ou à prix réduits	0,3
Marchés	27,8
Kiosque ou échoppe au marché	0,2
Kiosque ou échoppe au quartier	12,4
Quincaillerie (petite taille)	0,6
Poissonnerie	0,4
Boucherie	0,2
Boulangerie, pâtisserie	0,0
Pressing, blanchisserie et assimilés	0,1
Service de transport privé	6,8
Service de transport public	0,0
Vendeur de véhicules, concessionnaire	0,0
Atelier et service de réparation	2,6
Station service (carburants, lubrifiants, etc.)	3,5
Clinique, laboratoire médical, hôpital privés	0,8
Clinique, laboratoire médical, hôpital publics	0,6
Pharmacies	2,0
Ecole, lycée, université privés	1,7
Ecole, lycée, université publics	0,6
Librairie, papeterie	0,3
Service de soins personnels	1,3
Société de téléphonie et de distribution d'eau, d'électricité	2,5
Service postal	0,0
Bar, café, restaurant, hôtel	14,2
Cabine téléphonique publique	0,0
Cabine téléphonique privée	1,8
Autres services publics	0,4
Autres services privés	4,5
Marchand Ambulant	3,1
Points de vente sur Internet	0,0
Ménage	1,5
Autre lieu d'achat dans le pays	0,6
Ensemble	100,0

4.6 Origine des biens de consommation des ménages

Consommation monétaire selon le lieu de provenance des biens

L'analyse des données du tableau 27 montre que 30,4% des dépenses de consommation des loméens sont affectés aux biens locaux. Cette proportion passe à 70,3% lorsqu'on prend en compte les services. Par contre les biens importés qui rentrent dans les dépenses de consommation d'un loméen représentent 29,5% des consommations monétaires, dont 4,6% venant des pays de l'UEMOA, 2,6% pour les autres pays d'Afrique et 22,3% pour le reste du monde.

Tableau 27 : Répartition (%) de la consommation monétaire des ménages selon le pays de production

Pays de production	LOME
Local/National	30,4
Importé (UEMOA)	4,6
Importé (Afrique)	2,6
Importé (autres pays)	22,3
Origine mixte	0,2
Service	39,9
Ne sait pas	0,1
Total	100,0

Consommation monétaire importée selon les fonctions

La fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" vient en première position dans l'importation des biens de consommation avec 28,5% des dépenses totale de consommation importée des loméens. Elle garde ainsi presque la même proportion que le coefficient budgétaire total.

Par contre la fonction "Articles d'habillement et chaussures" a connu beaucoup de variation. Elle représente 23,5% des dépenses de consommation importée contre 9% qu'elle occupait dans la répartition des dépenses de consommation totale. L'importance de cette fonction s'expliquerait par le développement des importations en friperies et en tissu.

La dépendance des ménages de Lomé par rapport à l'importation des biens de consommation se relève aussi au niveau des fonctions "Transport" et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" qui représentent respectivement 11,4% et 9,5% des dépenses de consommations importées.

Quant à la fonction "Santé", elle représente 7,3% de la consommation importée d'un ménage de Lomé.

Tableau 28 : Répartition de la consommation monétaire importée des ménages selon le poste de dépense (en % du montant total de la dépense de consommation monétaire)

Fonctions	LOME
ALIMENTATION ET BOISSON NON ALCOOLISÉES	28,5
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIFIANT	0,7
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	23,5
LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1,8
MEUBLES, ARTICLES DE MÉNAGES ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	9,5
SANTÉ	7,3
TRANSPORTS	11,4
COMMUNICATIONS	2,4
LOISIRS ET CULTURES	3,7
ENSEIGNEMENTS	0,0
RESTAURANTS ET HÔTELS	0,1
BIENS ET SERVICES DIVERS	11,0
Total	100,0

Consommation monétaire importée selon le quartile

Lorsqu'on répartit les ménages par quartiles, les dépenses de consommations importées des plus aisés (4ème quartile) valent plus de trois fois celles des ménages les plus pauvres (1er quartile).

En effet, la consommation importée des ménages les plus pauvres (1er quartile) ne représente seulement que 12,7% des dépenses totales des produits importés tandis que celle des ménages les plus riches en représente 38,8%.

Par ailleurs, il est à remarquer que, les dépenses des produits importés augmentent avec le niveau de vie des ménages.

Tableau 29 : Consommation monétaire d'origine importée suivant le quintile et le quartile de consommation par tête (en % du montant total)

Quartiles	Parts
1er quartile	12,7
2ème quartile	21,8
3ème quartile	26,7
4ème quartile	38,8
Ensemble	100,0

Annexe : Personnel de l'enquête principale sur le dépenses des ménages de Lomé

1-Composante Management

Personnel	Nom et Prénoms	Fonction à la DGSCN
Chef de projet	N'GUISSAN Kokou Yao	Directeur Général
Gestionnaire	ADJIWANOU Kokou Mawuli	Comptable
Secrétaire	Mme YEBLI Donambie	Secrétaire du DG
Agent Administratif	TCHALLA Komi Tomguilam	Chef du personnel

2- Composante Enquêtes

Personnel	Nom et Prénoms	Fonction à la DGSCN
Responsable enquête	BAHAZE-DAO Tchadéléki B.	Chef de la division des Etudes de prix et des conditions de vie des ménages
Statisticien d'enquête	GENTRY Akoly	Directeur des échanges et de la Coordination
Statisticien chargé d'études	TCHAKALA Apéou Gbèlè	Chef de la division des statistiques financières et des études économiques
Informaticien développeur	AYIVI-AMAH Ayité	Statisticien informaticien
Responsable équipe de saisie	DEGBOE Kossi Dodzi	Chef de la Division des comptes nationaux et de la prévision

Personnel recruté

I – Cartographes

N° d'ordre	NOMS et Prénoms	Contacts
1	ADJOGAN Komi	902 26 82
2	APEDO Komlan Mawuli	998 09 70
3	BOGTENE Tchabiyene	931 93 09
4	DANGBO Leon Pardol	949 54 77
5	DJAGBA Digaguimba	923 53 04
6	TCHAMEKOR Komi	993 59 12

II – Contrôleurs

N° d'ordre	Noms et prénoms	Contacts
1	AGBA Léblaki	917 74 74
2	AGBEMEFA Kossi Dodji	921 57 07
3	ADOLI Koffi	092 67 06
4	NYAVO Messan Amévi	949 23 37
5	SAMATI Komlan N.	016 91 51
6	TCHADJA Yao	902 52 45
7	TCHODIE Sossadema	087 10 16

III – Agents de traitement

N° d'ordre	Noms et Prénoms	Cont acts
1	CHITOU Djaber	900 96 99
2	N'SOUGAN Yao Djifa	988 91 74
3	ETSE B. Komi	995 31 86
4	ABBEY Kokouvi	991 76 38

IV - Agents enquêteurs

N° d'ordre	Noms et	Prénoms	Contacts
1	AGBEWANOU	Tonnessi Kayi	909 88 10
2	AGBOKA	K. Buikpo	964 12 90
3	AMEDAM	Koami	916 24 65
4	AMOUDJI	Koffi	927 99 16
5	ASSABROU	Kouakan	922 04 19
6	BABA	Omorou	904 93 02
7	BOTSI	N'dabara	933 49 52
8	BOURAÏMA	Soumaïla	936 57 51
9	DAOULOU O.BALA	Fahizatou	926 66 80
10	DOSSAVI	Yaotsè	994 65 47
11	GENTRY	Messan Miguel	931 75 94
12	HOINDO	Ameyo	920 79 94
13	HOUNGLA	Kwami	907 14 74
14	KODJOVI	Komi Agbéképénou	900 43 40
15	KONLAMBIGUE	Lampougine	913 46 61
16	KOUNOU	Kossivi	938 46 14
17	KPADE	Kouéssan	944 69 92
18	KPONSIHOIN	Kokou	012 65 70
19	KUEVI	Tsotso	924 58 88
20	LARE	Arzouma	968 04 26
21	MAYIMBO	Adja	909 13 35
22	NAKOGUE	Alassani	934 32 67
23	N'GUISSAN-Biesso	Yao Ouattara	925 52 25
24	OUSMANE	Daoulou Annatou	926 66 80
25	Prince DJIDJOLI	Koffi Séto	922 82 52
26	SANVEE	Ohiniba Afi	949 91 40
27	TCHENGUEM	Akoulou	988 28 30
28	WOENAGNON	Atchoufé	928 86 66

V - Agents de saisie

N° d'ordre	NOMS et	Prénoms	Contacts
1	ABALO-YOKOU	Massan	927 64 95
2	ADAMA	Kokoè	902 76 73
3	AKPOVI	Marceline	907 81 39
4	ASSIAMOUA	Evelyne	920 07 22
5	BASSAOU	Anne Marie	926 13 87
6	BATAKA	Pahianwiou	934 41 81
7	NASSOMA	Yaya	910 82 82
8	N'GUISSAN	Nabara Diane	927 48 48